

## La gratuité de l'eau potable est-elle envisageable ?

**S'il est normal que l'eau des puits et des bornes-fontaines soit gratuite, qu'en est-il de l'eau des réseaux de distribution qui alimentent en France plus de 98 % de la population? Pour certains, l'eau nécessaire à la satisfaction des besoins élémentaires de l'Homme doit être gratuite car elle est indispensable à la vie. Ainsi, Danielle Mitterrand a plaidé pour que chacun bénéficie de 40 L d'eau par jour sans avoir à payer quoi que ce soit pour ce service. L'école de la République étant gratuite, pourquoi n'en est-il pas de même pour l'eau potable?**

**En revanche, d'autres voix comme celle de Catarina de Albuquerque, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'eau potable expliquent que le service de l'eau a un prix et que la nourriture et les médicaments ne sont pas gratuits. Tout le problème consiste à faire en sorte que le niveau du prix de l'eau ne conduise pas à priver l'utilisateur d'eau (droit de l'homme à l'eau). Finalement, il faut citer les très nombreuses personnes qui soutiennent que le service public de l'eau doit être fourni à tous mais au même prix et que l'aide sociale doit prendre en compte les problèmes sociaux.**

Nous souhaitons examiner dans quelle mesure le principe de la "gratuité" de l'eau est effectivement mis en œuvre lors du paiement de l'eau potable de réseau par l'utilisateur d'une résidence principale. Nous laissons de côté les coûts de l'assainissement, les redevances des Agences et les taxes générales qui sont souvent ajoutés au prix de l'eau. Il reste donc à préciser si l'utilisateur doit couvrir la partie fixe ou abonnement (y compris les frais de compteur et la taxe d'eau perçue dans certains pays) et la partie

variable calculée au prorata de la consommation d'eau, sachant que la collectivité prend souvent en charge une partie du coût des infrastructures de distribution d'eau.

### Tarifs ordinaires

Pour que l'eau vitale soit "gratuite", il faudrait que celui qui consomme la quantité minimale d'eau pour ses besoins élémentaires n'ait rien à payer ou ne doive y consacrer qu'une somme très faible. Ainsi, en Afrique du Sud, les premiers 6 m<sup>3</sup> d'eau par mois par ménage

sont gratuits et l'on considère que chacun doit disposer d'au moins 25 L par jour. À Delhi, 20 m<sup>3</sup> sont fournis gratuitement à chaque ménage chaque mois. Il fut un temps où l'eau était gratuite en Irlande et aussi en Flandre dans la limite des premiers 15 m<sup>3</sup>/an. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui dans l'Union européenne.

L'eau de réseau est devenue payante pour tous et son prix a beaucoup augmenté. Rares sont les services de distribution d'eau qui n'exigent pas le paiement d'une partie fixe ou qui ont choisi de fournir une première tranche de consommation à un prix dérisoire.

En France, il existe quelques cas où les premiers m<sup>3</sup> d'eau sont relativement bon marché. Pour



**Les travaux du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies ne concluent pas à la nécessité de rendre l'eau gratuite pour tous afin de mettre en œuvre le droit à l'eau mais ils insistent sur la nécessité de ne priver personne d'eau potable.**

que le prix de l'eau soit "faible", il faudrait que la partie fixe soit inférieure à 24 €/an et que la partie variable pour une consommation de 30 m<sup>3</sup> soit inférieure à 12 € (prix unitaire inférieur à 40 c€/m<sup>3</sup>). A Marseille, le tarif est progressif et la partie fixe n'est que de 12 € tandis que le prix de la première tranche (30 m<sup>3</sup>/an) n'est que de 0,67 €/m<sup>3</sup>. À Croilles (Isère), la partie fixe est de 15,4 € par an et la première tranche est à 4,49 c€/m<sup>3</sup>. À Roquevaire (BdR), les premiers m<sup>3</sup> sont tarifés à seulement 3,2 c€/m<sup>3</sup> tandis que la partie fixe atteint 33,75 €. À Viry-Châtillon, les usagers ont eu droit à 3 L/j gratuits par personne. À Rennes, une première tranche de 10 m<sup>3</sup>/an gratuits a été instaurée et la partie fixe a été réduite à 24,50 €.

### Tarifs sociaux

Dans de nombreux pays, il existe des tarifs sociaux pour l'eau potable réservés aux personnes démunies (France, Angleterre, Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, etc.). Ils visent à ramener la facture d'eau à un montant plus "abordable" pour des personnes ayant de faibles ressources. Ces tarifs ne visent pas la gratuité mais aboutissent à limiter la facture d'eau des usagers démunis à 1 ou 2 % de leurs ressources; ils sont complétés par des aides pour l'eau. Ainsi, dans le cas du Sedif (France), ces aides ont été données à 6.000 familles par an qui ont reçu en moyenne 200 € par an. Certains programmes offrent une forte réduction sur le prix normal; ainsi en Flandre, la réduction atteint 80 % sur la

partie fixe comme sur la partie variable dans le cas de certaines catégories d'usagers.

L'abolition de la partie fixe pour les personnes démunies est une mesure envisageable à condition que le tarif de la première tranche soit assez faible. Ainsi à Malte, les personnes démunies ont droit à un tarif réduit sans partie fixe mais ils doivent néanmoins payer 1 €/m<sup>3</sup>.

En Espagne, à Medina Sidonia (Province de Cadix), l'objectif est la gratuité et se traduit par une réduction de 50 % de la partie fixe et de 50 % de la partie variable pour les plus démunis. De plus, un fonds de solidarité financé localement vient en aide aux usagers démunis pour qu'ils aient accès "gratuitement" à un volume mini-



Des hommes au service de vos réseaux

# PARTENAIRE DES INDUSTRIELS & DES EXPLOITANTS DE RÉSEAUX



- > Recherche de fuites
- > Diagnostic de réseaux
  - > Métrologie | Débitmétrie | Modulation de pression
  - > Instrumentation | Sectorisation
- > Contrôle d'organes et de réseaux
- > Outsourcing de la performance réseaux



## Ax'eau recrute

16 techniciens  
partout en France.

Contactez-nous :  
[recrutement@ax-eau.com](mailto:recrutement@ax-eau.com)



- 21 agences France entière
- +15 000 Km de réseaux contrôlés/an
- +60 techniciens

## Les + Ax'eau

- > Présence & intervention France entière
- > Certification ISO 9001
- > Ax'eau Connect : extranet de suivi d'intervention
- > Interventions non sous-traitées

[contact@ax-eau.com](mailto:contact@ax-eau.com) / [www.ax-eau.com](http://www.ax-eau.com)

N° Vert 0 809 109 709



mal d'eau. À cette fin, ils doivent faire une démarche pour être remboursés du montant de leur consommation plafonnée à 20 m<sup>3</sup>/trimestre. À Prat de Llobregat en Catalogne, l'objectif est de fournir 150 L/j/personne gratuitement aux plus démunis. À cette fin, un fonds local de solidarité a été instauré.

En Italie, une loi de 2015 a prévu que les personnes démunies doivent avoir accès à l'eau nécessaire pour leurs besoins fondamentaux et organise une prise en charge par les collectivités de la dépense correspondant à 50 L/j par personne démunie. Le nombre de bénéficiaires effectifs de cette loi récente devrait dépasser un

million de ménages. Une loi française équivalente bénéficie à beaucoup moins de personnes. De toute manière, elle aboutit souvent à ne réduire la facture d'eau des plus démunis que de moitié.

### Conclusions

Il existe peu de cas où le principe de la gratuité de l'eau potable de réseau pour tous a été mis en œuvre. Rendre gratuite la première tranche d'eau a souvent été proposé mais les municipalités ou les autorités ont généralement rejeté cette approche mettant l'accent sur le paiement au moins partiel du prix du service de l'eau potable. Les travaux du Conseil des droits

de l'Homme des Nations Unies ne concluent pas à la nécessité de rendre l'eau gratuite pour tous afin de mettre en œuvre le droit à l'eau mais ils insistent sur la nécessité de ne priver personne d'eau potable.

En revanche, le principe de la gratuité pour les plus démunis est de plus en plus soutenu. En particulier, il est désormais acquis que l'eau potable doit être "abordable" pour tous (Objectif du développement durable, Cible 6.1). Comme les plus démunis n'ont pas les moyens de payer l'eau nécessaire à la vie, il existe un consensus pour soutenir dans le cas de ces personnes le principe de la gratuité. La loi Brottes

en France a ouvert la voie à cette approche mais la gratuité de la première tranche d'eau potable a assez peu progressé au cours des dernières années. Parmi les pays développés, l'Italie fait figure de pionnier puisque la loi prévoit que chaque personne doit disposer d'au minimum 50 L par jour et met en place un mécanisme local pour que l'accès à ces 50 L soit gratuit. La fixation d'un quota minimum d'eau potable ouvre la voie à la généralisation de la gratuité de la première tranche d'eau potable dans le cas des usagers démunis. ■

Henri Smets  
Académie de l'Eau, France

## LES ENTREPRISES

# KSB va équiper 29 nouveaux barrages automatisés sur l'Aisne et la Meuse

Depuis 2013, Voies Navigables de France (VNF) a engagé un important programme de rénovation et de modernisation des infrastructures fluviales sur l'Aisne et la Meuse. Objectif : remplacer, entre 2015 et 2020, 29 barrages à aiguilles manuels, datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, par des barrages à bouchures gonflables à l'eau, automatisés et pilotés de manière centralisée. C'est la première fois en France que cette technologie, largement répandue en Allemagne, en Autriche, au Japon ou encore aux États-Unis, est installée sur autant d'ouvrages sur un même cours d'eau.

À la fois sûre, astucieuse et

innovante, la solution mise en œuvre repose sur des boudruches en caoutchouc étanches de 2 à 3 mètres de haut et 30 mètres de long fixées sur une fondation en béton. Lorsqu'on les remplit d'eau, elles se gonflent, surélevant ainsi la crête du barrage. Ce système est particulièrement efficace pour maintenir à plus ou moins 10 cm la ligne d'eau nécessaire aux usages sur les fleuves : navigation, industries, hydroélectricité, pisciculture, réserve d'eau potable... Écologiques, économiques, sécuritaires,



Des centaines d'aiguilles en bois de 3 mètres de hauteur et jusqu'à 30 kg chacune, étaient alignées contre une structure en métal pour former un barrage. En France, plus de 100 barrages à aiguilles sont encore en service.

VCF Rémi Dodier

### Un projet qui mobilise de nombreux partenaires

Fruit d'un partenariat public-privé (PPP), ce vaste projet est porté par Bameo, une société de projet, constituée de VINCI Concessions, en groupement avec SHEMA (Groupe EDF) et Méridiam, spécifiquement créée dans le cadre d'un Contrat de partenariat avec VNF. Il englobe financement, conception, construction, exploitation, maintenance courante, gros entretien

et renouvellement de l'ensemble des ouvrages. Programmés sur cinq ans entre 2015 et 2020, la conception et la construction ont été confiées à VINCI Construction France. Les travaux d'équipement hydraulique sur chaque ouvrage sont réalisés en période de basses eaux - entre mars et octobre - sur deux ans et pilotés par SOGEA (VINCI Construction France).

ils savent répondre aux nombreux enjeux. Les nouveaux barrages sont ainsi tous équipés de passes à poissons pour permettre aux espèces de migrer en toute sécurité. Dans le cadre de ce projet, trois micro-centrales de production d'hydroélectricité seront aussi réalisées sur la Meuse.

KSB a fourni pas moins de 168 pompes pour équiper ces nouveaux barrages. Dans chaque local

technique, on retrouve ainsi 2 ou 3 Sewabloc qui remplissent ou vident un "Wassersack" ou gros réservoir réglable en hauteur en fonction du niveau d'eau attendu dans le fleuve. Le débit de ces pompes varie de 35 à 123 m<sup>3</sup>/h pour une hauteur maximale de 8 mètres. C'est par un jeu de vases communicants que les boudruches sont alimentées avec l'eau de ces réservoirs. Les locaux techniques abritent également une